

## **H** ANTI-, préf.

### →ANTI-, préf.

**I.**— Le composé signifie « qui est contre la notion désignée par la base »; c'est un adj. (substantivable) formé à partir d'un adj. ou d'une loc. adjectivable formée à partir d'un substantif.

**A.**— Le composé est un adj. formé à partir d'un adjectif.

**1.** Il signifie « qui est hostile au système d'idées ou d'opinions caractérisé par l'adj. de base », ou, quand il est substantivé, « la personne hostile à... ». Outre les mots figurant à la nomenclature, cf. les composés de fréquence  $\geq 2$  relevés dans le corpus littér. du TLF :

**anti(-)autrichien**, (*anti autrichien, anti-autrichien*) **anti(-)bolchévique**, (*anti bolchévique, anti-bolchévique*) **antibonapartiste**, **anti-bourbonien**, **antiboulangiste**, **anti(-)bourgeois**, (*anti bourgeois, anti-bourgeois*) **anti(-)capitaliste**, (*anti capitaliste, anti-capitaliste*) **anti(-)catholique**, (*anti catholique, anti-catholique*) **anti-classique**, **anti(-)communiste**, (*anti communiste, anti-communiste*) **anti(-)dreyfusard**, (*anti dreyfusard, anti-dreyfusard*) **antidreyfusiste**, **antimarxiste**, **anti(-)mystique**, (*anti mystique, anti-mystique*) **antinapoléonien**, **anti-nazi**, **anti(-)romantique**, (*anti romantique, anti-romantique*) **anti-russe**, **anti(-)soviétique**(*anti soviétique, anti-soviétique*)

— **anti-** + dér. en *-isme* :

**anti(-)capitalisme**, (*anti capitalisme, anti-capitalisme*) **anti(-)catholicisme**, (*anti catholicisme, anti-catholicisme*) **anti-communisme**, **antidreyfusisme**, **anti(-)germanisme**, (*anti germanisme, anti-germanisme*) **anti(-)jésuitisme**,(*anti jésuitisme, anti-jésuitisme*)

**Rem.** Noter *anti-* empl. seul, substantivement : „ — D'Extrême est avant tout un **anti**, nous expliquet-il. **Antianglais**, **antiallemand**, **antirusse**, etc...` (ABELLIO, *Heureux les pacifiques*, 1946, p. 360).

**2.** Il signifie « qui combat la maladie, le phénomène pathologique caractérisé par l'adj. de base »; substantivé au masc., il signifie « le remède, la substance qui combat la maladie, le phénomène pathologique ... » En plus des composés figurant à la nomenclature, cf. les composés de fréq.  $\geq 2$  tirés des corpus littér. et techn. du TLF :

**anti(-)aphteux**, (*anti aphteux, anti-aphteux*) **anti(-)bactérien**, (*anti bactérien, anti-bactérien*) **anti(-)cancéreux**, (*anti cancéreux, anti-cancéreux*) **anticholérique**, **anti(-)infectieux**, (*anti infectieux, anti-infectieux*) **antimicrobien**

**Rem. 1.** Noter les dér. en *-ine*, suff. sc. : **antigrippine**, **anti(-) phlogistine**, **antipyrine\***. **2.** Noter que dans **antalgique\***, le 2<sup>e</sup> terme du composé n'est pas un mot autonome.

**3. TECHNOL.** Le composé signifie « qui annihile les effets de, protège contre, etc. »; substantivé, il signifie « dispositif, arme qui annihile les effets de, protège contre, etc. » : **anti(-)aérien\***, (*anti aérien, anti-aérien*) **anti(-)atomique\***, (*anti atomique, anti-atomique*) **antidérapant\***

**antiasphyxiant**, adj.; tampon *antiasphyxiant* (BARBUSSE, *Le Feu*, 1916, p. 30)

**anti-corrosif**, adj.; garnissage *anti-corrosif* (*L'Industr. fr. du caoutchouc*, 1965, p. 41)

**antidiffusant**, adj.; grilles *antidiffusantes* (M. BARIÉTY, Ch. COURY, *Hist. de la méd.*, 1963, p. 649)

**antidétonant**, adj.; propriétés *antidétonantes* (J.-J. CHARTRON, *Pétroles naturel et artificiels*, 1931, p. 199); subst. (*L'Industr. fr. des engrais chim.*, 2. Engrais potassiques et engrais composés, 1956, p. 11)

**anti-éblouissant**, adj.; instruments de bord *anti-éblouissants* (GILB. 1971)

**antigiratoire**, adj.; câbles à torons méplats (qui) ont l'avantage d'être *antigiratoires* (R. CHAMPLY, *Nouvelle encyclop. pratique*, t. 2, 1927, p. 25)

**anti-gluant**, adj.; composition dite *anti-gluante*, propre à graisser les roues des métiers, des machines, etc. (1832, *Descript. des brev.*, XXXIII, cité ds DARM. 1877, p. 245)

**antinucléaire**, adj.; dispositions de sécurité *antinucléaires* (A. BEAUFRE, *Dissuasion et stratégie*, 1964, p. 130)

**anti-oxydant**, adj.; substances *anti-oxydantes* (J.-J. CHARTRON, *Pétroles naturel et artificiels*, 1931, p. 13)

**antiréfléchissant**, adj.; traitements *antiréfléchissants* (*Hist. gén. des sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 211)

**antisolaire**, adj.; baies *antisolaires* panoramiques (*La vie du Rail*, 3 juill. 1966 ds GILB. 1971)

**anti-sous-marin**, adj.; grenades *anti-sous-marines* (H. LE MASSON, *La Marine*, 1951, p. 36)

**antithermique**, adj.; propriétés *antithermiques* (P. ROUSSEAU, *Hist. des techn. et des inventions*, 1967, p. 324)

**anti-vieillissant**, adj.; produits « *anti-vieillissants* » (J.-A. LESOURD, C. GÉRARD, *Hist. écon.*, t. 2, 1966, p. 357)

**Rem. 1.** Noter ds GALL. 1955, p. 283, les subst. **anti-congélant** pour **anti-gel**, **anti-aveuglant** (mica contre l'éblouissement des phares). **2.** Noter aussi, avec le 2<sup>e</sup> élément non autonome : **antiphage** : *sérum antiphage* (P. MORAND, *Aux confins de la vie*, 1955, p. 119).

**B.—** Le composé est une loc. adjectivale formée à partir d'un subst. (**anti(-)char**, **antigang**, **antigrève(s)**, **antirides**) signifiant « qui permet de lutter contre, qui protège contre ... »; substantivée, elle désigne « le produit, le dispositif, l'arme qui permet de lutter contre, qui protège contre ... » Le composé est invar. en genre.

**1.** La base est un subst. de l'inanimé.

a) Le composé est invar. en nombre, en raison de la nature de la base.

— La base est un subst. sing. :

**anti-bélier**, adj.; appareils *anti-bélier* (R. CHAMPLY, *Nouvelle encyclop. pratique*, 1927); subst. « dispositif destiné, dans une canalisation d'eau, à atténuer les chocs dus aux variations de pression » (BARB.-CAD. 1963)

**antichaleur**, adj.; bouclier *antichaleur* (*Paris-Match*, 1962 ds GUILB. *Astronaut.* 1967, p. 127)

**antidoping**, adj.; loi *antidoping* (*Libération*, 1964 cité par A. REY ds *Cah. Lexicol.*, vol. 12, 1968, p. 41)

**antidumping**, adj.; institution d'une taxe douanière *antidumping* (J. Lourd ds ROB. *Suppl.* 1970)

**antifading**, adj.; poste *antifading* (*Catal. de jouets* [Magasins du Bon Marché], 1936) « qui empêche le fading »; subst. « circuit électronique qui ... » (ROB. *Suppl.* 1970)

**anti-fatigue**, adj.; vitamine *anti-fatigue* (GILB. 1971)

**antigrippe**, adj.; cachets *antigrippe* (ROB. *Suppl.* 1970)

**anti-guérilla**, adj.; la décevante action *anti-guérilla* (*Libération*, 1964 cité par A. REY ds *Cah. Lexicol.*, vol. 12, 1968, p. 41)

**antigrisou**, subst. « explosif qui peut être utilisé malgré le grisou » (J.-N. HATON DE LA GOUPILLIÈRE, *Cours d'exploitation des mines*, 1905, p. 304)

**anti(-)halo**(*anti halo*, *anti-halo*), adj. et subst.; le seul reproche qu'on pouvait adresser aux fabricants de films était l'absence d'un *anti-halo* efficace (*Arts et litt. dans la société contemp.*, 1935, p. 3012; attesté dep. *Nouv. Lar. ill.*)

**antirouille**, adj.; peinture *antirouille* (attesté dep. 1906 ds *La Nature* n<sup>o</sup> 1715, cit. par ROB. *Suppl.* 1970)

**anti-surcharge**, adj.; dispositif *anti-surcharge* (*Revue du son*, n<sup>o</sup> 160, p. 358 cité par A. REY ds *Cah. Lexicol.*, vol. 12, 1968, p. 41)

**Rem.** ROB. *Suppl.* 1970 fait accorder en nombre le composé **antibrouillard** : *des phares antibrouillards*, *des antibrouillards*.

— La base est un subst. plur. :

**anti-avions**, adj.; un système d'interception *anti-avions* et anti-engins très efficace (A. BEAUFRE, *Dissuasion et stratégie*, 1964, p. 41)

**anti-engins**, adj.; arme *anti-engins* (A. BEAUFRE, *Dissuasion et stratégie*, 1964 p. 50)

**anti(-)forces**(*anti forces*, *anti-forces*), adj.; stratégie *antiforces* (Général GALLOIS ds *R. de défense nat.*, oct. 1962, p. 1461) p. oppos. à *stratégie antivilles*; politique *anti-forces* (A. BEAUFRE, *Dissuasion et stratégie*, 1964, p. 46)

**anti-radiations**, adj.; survêtement *anti-radiations* (*France-Europe*, n<sup>o</sup> 16, p. 17, cité par A. REY ds *Cah. Lexicol.*, vol. 12, 1968, p. 41); blindage de protection *antiradiations* (L. BARNIER, 1963 ds GUILB. *Astronaut.* 1967, p. 141)

**anti-ressources**, adj.; la deuxième frappe [atomique] doit donc être en priorité *anti-ressources* (A. BEAUFRE, *Dissuasion et stratégie*, 1964, p. 37)

**antirides**, adj.; « qui combat les rides »; il y a dans Manhattan, plus de deux mille instituts de dermatologie, de salons *antirides*, de praticiens du cuir chevelu... (MORAND, *New-York*, 1930, p. 215); cf. aussi ds GALL. 1955 : crème biogénétique, *anti-rides* (1946).

b) L'accord en nombre est possible :

**anti-acide**, adj.; ciments *anti-acides* (J. CLERET DE LANGAVANT, *Ciments et bétons*, 1953, p. 142; GALL. 1955 p. 283 signale le nom de marque de vêtements de travail *Antiacid* [sic] en 1934)

**antibalance**, adj.; systèmes *antibalances* (pour obtenir) une plus grande stabilité de la charrue (G. PASSELÈGUE, *Les Machines agricoles*, 1930, p. 78)

**anti-bombe**, subst.; les techniciens étaient en train de fabriquer des bombes, des *anti-bombes*, des super-bombes (S. DE BEAUVOIR, *Les Mandarins*, 1954, p. 229)

**anti-fusée**, adj.; fusées *anti-fusées* (A. DUCROQ, *L'Express*, 1962 ds GUILB. *Astronaut.* 1967, p. 127)

**anti(-)grève**(*anti grève, anti-grève*), adj.; projet de loi *anti-grèves* du gouvernement italien (*Le Figaro*, 1948 ds GALL. 1955, p. 283)

**anti(-)hausse**(*anti hausse, anti-hausse*), adj.; politique *anti-hausse* concrétisée par le coup de frein donné aux exportations (*L'Industr. fr. du bois*, 1955, p. 38)

**antisatellite**, adj.; l'arme *antisatellite* (*Le Figaro*, 1962 ds GUILB. *Astronaut.* 1967, p. 141)

**Rem. 1.** Cf. aussi à la nomenclature : **anti(-)char**, **antichoc**, **antifriction**, **antigel**, **antimissile**, **antimite(s)**, **anti(-)parasite**, **antitank**, **antitrust(s)**, **antivol**. **2.** La loc. adj. est gén. substantivée lorsqu'elle caractérise un subst. désignant une chose concr. (dispositif, arme, produit). Le genre est déterminé par le genre du subst. du syntagme nom. initial : un mélange **antifriction** → un **antifriction**; un missile **antimissile** → un **antimissile**.

**2.** La base est un subst. de l'animé hum. ou un nom de pers.

a) La base est un subst. plur. :

**anticasseurs**, adj.; loi *anticasseurs* (GILB. 1971)

**anti-jeunes**, adj.; racisme *anti-jeunes* et anti-étudiants (GILB. 1971)

**anti-intellectuels**, subst.; au parti des « *anti-intellectuels* » appartenait des artistes que je vénérerais (tels Degas, Renoir, Rodin, Debussy) (J.-É. BLANCHE, *Mes modèles*, 1928, p. 45)

b) La base est un coll. :

**antigang**, adj.; brigade *antigang* (GILB. 1971, attest. de 1966)

**antipersonnel**, adj.; des armes *antipersonnel* (*Sc. et Vie*, n° 590, p. 117 cité par A. REY ds *Cah. Lexicol.*, vol. 12, 1968, p. 40)

**anti(-)parti**(*anti parti, anti-parti*), adj.; doctrine *anti-parti* (GILB. 1971)

c) La base est un subst. sing. :

**anti-prêtre**, adj.; *anti-prêtre* comme noble, chrétien comme sophiste et comme amateur des vieux siècles, il [Montlosier] eût été, sous le paganisme, ... (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. 1, 1848, p. 475)

— La base est un nom de pers. (représentative d'un mouvement pol., philos., etc.) :

**anti-Combes**, adj.; est-il donc obligatoire de couler ses idées dans le moule Combes ou dans le moule *anti-Combes*? (BARRÈS, *Mes cahiers*, t. 3, 1904, p. 217)

**anti-Rezeau**, adj.; ce journal est socialiste, donc *anti-Rezeau* (H. BAZIN, *Vipère au poing*, 1948, p. 201)

**Rem.** Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s., les composés en *anti-* + nom de pers. ont désigné « l'œuvre qui combat l'écrivain désigné par la base »; cf. sous l'art. *anti-* de Trév. 1732 : « les **anti** parmi les gens de lettres sont les écrits faits pour répondre à quelqu'un, et qui portent souvent le nom d'**anti**, avec le nom de ceux auxquels ils répondent. Voyez les **Anti** de M<sup>r</sup> Baillet, et l'**Anti-Baillet** de M<sup>r</sup> Ménage. On a fait aussi **Anti-Menagiana**. »

**II.**— Le composé signifie « (notion) qui est le contraire, de la notion exprimée par le subst. (ou plus rarement l'adj.) de base ».

**A.**— Le composé est un subst. formé à partir d'un substantif.

**1. BIOL., MÉD.** Les composés désignent une substance symétrique de la substance désignée par la base et annihilant ses effets :

**antiferment**, subst. « anticorps susceptible de neutraliser spécifiquement l'activité diastasique d'un ferment » (DUVAL 1959); rupture d'équilibre entre l'*antiferment* et le ferment du sérum en faveur de ce dernier (P. MÉNÉTRIER, M. STEVENIN ds [F. Widal, P.-J. Teissier, G.-H. Roger, *Nouv. traité de méd.*, 1926, p. 258])

**anti-hormone**, subst. « substance formée dans l'organisme à la suite de l'administration répétée d'hormones » (*Méd. Biol.* t. 1 1970); (cf. J. VERNE, *La Vie cellulaire hors de l'organisme*, 1937, p. 163)

**antikinase**, subst. « enzyme ayant le pouvoir d'entraver l'action des kinases » (*Méd. Biol.* t. 1 1970); ces animaux résistent à l'action de l'entérokinase (...) par la sécrétion d'*antikinases* qui neutralisent les effets du premier ferment (E. BRUMPT, *Précis de parasitologie*, 1910, p. 164)

**antituberculine**, subst. « substance qui s'oppose à l'action de la tuberculine »; la présence d'une

*antituberculine* dans le sang des animaux traités par la tuberculine (G.-H. ROGER ds [F. Widal, P.-J. Teissier, G.-H. Roger, *Nouv. traité de méd.*, fasc. 4, 1920-24, p. 262])

**antisérum**, subst. « sérum d'un animal préparé par des injections d'un sérum étranger, jouant le rôle d'antigène. Il est ainsi appelé parce qu'il renferme un anticorps » (GARNIER-DEL. 1958)

**antivitamine**, subst. « substance qui a une action contraire à celle d'une vitamine »; on suppose que coexistent avec les vitamines proprement dites des substances chimiques à l'action contraire et dénommées pour cette raison « *Antivitamines* » (S. GALLOT, *Les Vitamines*, p. 88 ds ROB. *Suppl.* 1970)

**antivirus**, subst. « substance qui s'oppose au développement des virus »

**Rem.** Cf. aussi à la nomenclature : **anticorps**, **antienzyme**, **antitoxine** et le terme d'anat. **antitragus**.

**2. CRIT.** Le composé désigne une œuvre littér. qui nie les règles du genre désigné par le subst. de base :

**anti-drame**, subst.; que ce mot *Anti-Drame* n'étonne aucun Lecteur. Cette Pièce n'étant pas une Comédie, encore moins un Drame, je devais tout crûment l'intituler Parade (BEAUNOIR, *La Philos.*, Avertissement, 1775, p. 5 ds PROSCHWITZ *Beaumarchais* 1956, p. 6)

**antimémoires** ; j'appelle ce livre *Antimémoires*, parce qu'il répond à une question que les Mémoires ne posent pas, et ne répond pas à celles qu'ils posent (MALRAUX, *Antimémoires*, Paris, Gallimard, 1967, p. 20)

**anti-pièce**, subst.; cela était devenu une sorte de pièce ou une *anti-pièce*, c'est-à-dire une vraie parodie de pièce, une comédie de la comédie (IONESCO, 1968 ds GILB. 1971)

**anti-portrait**, subst.; G. Breton, écrivain malicieux, définit ainsi l'*anti-portrait* : petit portrait non-conformiste contraire au portrait que l'on fait des grands hommes (*O.R.T.F.*, 1968 ds GILB. 1971)

**antiroman**, subst. masc.; les *antiromans* conservent l'apparence et les contours du roman; ce sont des ouvrages d'imagination qui nous présentent des personnages fictifs et nous racontent leur histoire. Mais c'est pour mieux décevoir : il s'agit de contester le roman par lui-même, de le détruire sous nos yeux dans le temps qu'on semble l'édifier, d'écrire le roman d'un roman qui ne se fait pas, qui ne peut pas se faire (SARTRE, in N. SARRAUTE, *Portrait d'un inconnu*, préf., ds ROB. *Suppl.* 1970)

### 3. GÉOGRAPHIE :

**anticyclone\***, subst. masc.

**antiméridien**, subst. masc. « méridien opposé à 180° à un méridien donné »; antiméridien de Greenwich (A.-B. DUVAL, L. HEBRARD, *Traité pratique de navigation aérienne*, 1928, p. 7)

**Rem.** Le subst. **anticlinal\*** est un empr. à l'anglais.

### 4. MATHÉMATIQUES :

**antidéplacement**, subst. masc. « transformation (...) qui est le produit d'une symétrie par rapport à un plan et d'un déplacement arbitraire » (*Lar. encyclop.*)

**antilogarithme**, subst. masc. « se dit quelquefois du complément du logarithme d'un sinus, d'une tangente, d'une sécante » (*Encyclop.* t. 1 1751)

### 5. PHYS. NUCL. :

**antibaryon**, subst. masc. « antiparticule du baryon »; dans tous les processus connus, le nombre de baryons (neutrons + protons + hypérons) diminué du nombre d'*antibaryons* reste constant (*Hist. gén. des sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 391)

**anti-fermion**, subst. masc.; à tout fermion correspond nécessairement un *anti-fermion* et un même champ est associé à l'ensemble des deux particules (*Hist. gén. des sc.*, t. 3, vol. 2, 1964 p. 390)

**antimatière**, subst. masc. « matière dans laquelle chaque particule serait remplacée par l'antiparticule correspondante » (*Nucl.* 1964)

**antineutrino**, subst. masc. « antiparticule du neutrino » (cf. *Hist. gén. des sc.*, t. 3, vol. 2, 1964, p. 394)

**Rem.** Cf. aussi à la nomenclature : **antineutron**, **antiparticule**, **antiproton**.

### 6. LING., RHÉT., VERSIF. :

**antibacchée**(dep. *Trév.* 1771), subst. masc. « pied de trois syllabes (deux longues + une brève) par opposition au *bacchée* (une brève + deux longues) »

**ant climax**, subst. masc. « partie d'une phrase dont la gradation est descendante par opposition à la partie ascendante » (attesté dep. *Lar.* 19<sup>e</sup>)

**antidactyle**, subst. masc. « sorte de piés en Poésie, c'est-à-dire, (...) dactyle renversé » (dep. *Encyclop.* t. 1 1751)

**antimétathèse**, subst. fém. « figure de Rhétorique qui consiste à répéter les mêmes mots, mais dans un sens opposé, comme dans cette pensée : (...) je ne vis point pour manger, mais je mange pour vivre. On la nomme encore *antimétabole* et *antimétalepse* » (dep. *Encyclop.* t. 1 1751)

**antiparastase**, subst. fém. « figure de Rhétorique, qui consiste en ce que l'accusé apporte des raisons pour prouver qu'il devrait plutôt être loué que blâmé, s'il étoit vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppose » (dep. *Encyclop.* t. 1 1751)

**Rem.** Cf. aussi à la nomenclature : *antonyme* et les nombreux empr. au grec.

### 7. TYPOGR., PALÉOGR. :

**antilambda**, subst. masc. « signe employé dans les anciens manuscrits pour indiquer les citations et ainsi nommé parce qu'il se présente comme un lambda renversé »

**antisigma**, subst. masc. « signe se présentant comme un sigma renversé »

**anti-té**, subst. masc. « nom du signe  $\perp$  employé comme symbole d'opérateur ou de loi de composition » (MATH. 1967)

**B.** — Le composé est un adj. formé à partir d'un adj. (substantivable) ou d'un élément suffixal.

#### 1. MATH., PHYS. :

**antihoraire**, adj.; sens *antihoraire* « (sens) contraire à celui des aiguilles d'une montre » (*Lar. encyclop.*)

**antitrigonométrique**, adj.; sens *antitrigonométrique* « (sens) inverse du sens trigonométrique »

**Rem.** Cf. aussi à la nomenclature : **antiparallèle**, **antisymétrique**.

#### 2. BIOL. **Anti-** + 2<sup>e</sup> élément non autonome : **antibiotique\***, **antigène\***.

**III.** — *Anti-* fonctionne comme un morphème négatif, intensif de *a-* privatif, de *non-*; les composés sont des formations occasionnelles.

#### **A.** — **Anti-** + adj. :

**anti-artistique**, adj.; l'état *anti-artistique* d'une société (E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, 1889, p. 997)

**anti-artiste**, adj.; (la) même race quinteuse et *anti-artiste* (FLAUBERT, *Correspondance*, 1859, p. 364)

**anticritique**, adj.; (une) orthodoxie sèche *anticritique* (RENAN, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, 1883, p. 385)

**antidialectique**, adj.; le vieux matérialisme *antidialectique* (BRETON, *Les Manifestes du Surréalisme*, 1930, p. 177)

**antigénéreux**, adj.; (les) maximes les plus *antigénéreuses* (STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, 1830, p. 442)

**anti-héroïque**, adj.; côté *anti-héroïque* de la piété d'Énée (GIDE, *Journal*, 1946, p. 304)

**anti-historique**, adj.; (des) conjectures anté- ou *anti-historiques* (COUSIN, *Hist. de la philos. du XVIII<sup>e</sup> s.*, 1829, p. 118); ma nature *anti-historique* (GIDE, *Journal*, 1934, p. 1218)

**anti-hospitalier**, adj.; il ne tient pas à m'accueillir, il est *anti-hospitalier* (DU BOS, *Journal*, 1922, p. 145)

**anti-imaginatif**, adj.; (un) regard *anti-imaginatif* (DU BOS, *Journal*, 1923, p. 322)

**anti-joli**, adj.; elle est décidément *anti-jolie*, surtout à cause de ses rugosités multiples, de l'incorrection de ses traits (AMIEL, *Journal intime*, 1866, p. 51)

**antilégitime**, adj.; l'union légitime, qui est l'*antilégitime*, celle qui est hors nature et contre le cœur (FLAUBERT, *Correspondance*, 1847, p. 344)

**antimarxiste**, adj.; (la) transformation *antimarxiste* que subit le socialisme contemporain (SOREL, *Réflexions sur la violence*, 1908, p. 111)

**antimathématique**, adj.; (il) avait l'esprit le plus faux et le plus *antimathématique* (STENDHAL, *Vie de Henry Brulard*, t. 2, 1836, p. 262)

**anti-musicienne**, adj.; (la) pauvre Marie, *anti-musicienne* au possible, n'a jamais pu (...) solfier correctement (COLETTE, *Claudine à l'école*, 1900, p. 72)

**antiméthodique**, adj.; (cette) cervelle originale, extrêmement intelligente, mais *antiméthodique* (G. LEROUX, *Le Mystère de la chambre jaune*, 1907, p. 93)

**anti(-)naturel(anti naturel, anti-naturel)**, adj.; ces sortes d'idées qui semblent monstrueuses et *antinaturelles* (CHAMPFLEURY, *Les Bourgeois de Molinchart*, 1855, p. 66); (des) passions *antinaturelles* (E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, 1880, p. 78); (une) vie *antinaturelle* (MAUROIS, *Ariel ou la Vie de Shelley*, 1923, p. 126); relations *antinaturelles* (MIRBEAU, *Le Journal d'une femme de chambre*, 1900, p. 118)

**antipédagogique**, adj.; trouver (quelque chose) *antipédagogique* (E. TRIOLET, *Le Premier accroc coûte deux cents francs*, 1945, p. 288)

**antipittoresque**, adj.; cette petite ville de Mâcon, située dans ce pays *antipittoresque* (LAMARTINE, *Nouvelles Confidences*, 1851, p. 75)

**antirationalnel**, adj.; (la) pensée grecque admet une nécessité *antirationalnelle* (GILSON, *L'Esprit de la philos. médiév.*, t. 2, 1932, p. 167)

**antiscientifique**, adj.; (un) bavardage *antiscientifique* (FLAUBERT, *Correspondance*, 1879, p. 235); il serait *antiscientifique* de croire qu'il existe des lignes droites (RENARD, *Journal*, 1888, p. 15)

**antisolidaire**, adj.; mais cette âpreté *antisolidaire* des paysans n'est que la caricature du véritable individualisme (GIDE, *Journal*, 1934, p. 1219)

**B. — Anti-** + subst. *Anti-* exprime une idée de négation absolue, de refus, de rejet.

**1. Anti-** + subst. en *-(i)té* désignant une qualité ou un sentiment :

**antiliberté**, subst. fém.; (la France), pays de l'égalité et de l'*antiliberté* (FLAUBERT, *Correspondance*, 1852, p. 414)

**anti-sociabilité**, subst. fém.; (la) négation du droit, en un mot l'*anti-sociabilité* (FLAUBERT, *Correspondance*, 1871, p. 227)

**anti-solidarité**, subst. fém.; l'instinct violent d'*anti-solidarité*, le besoin de disparité totale et un farouche appétit d'indépendance ... (AMIEL, *Journal intime*, 1866, p. 131)

— Marquant simplement la négation :

**anti-générosité**, subst. fém.; l'attitude contemporaine, à base d'*anti-générosité* (DU BOS, *Journal*, 1928, p. 85)

**anti-historicité**, subst. fém.; (cette) *anti-historicité* de mon esprit (GIDE, *Journal*, 1940, p. 59)

**anti-netteté**, subst. fém.; (l')état de langueur s'accompagne toujours en tous domaines de l'*anti-netteté* (DU BOS, *Journal*, 1925, p. 386)

Cf. aussi les composés où *anti-* commute avec un préf. à valeur négative :

**anti-espoir**, subst. masc.; (la) bonne humaine de l'*anti-espoir* (CLAUDEL, *La Ville*, 1<sup>re</sup> version, 1893, p. 367)

**antireligion**, subst. fém.; *antireligion* à outrance (G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier*, Vue de la Terre promise, 1934, p. 155)

**Rem. 1.** Noter **anti-sympathie** à côté d'**antipathie**; il s'anima d'un profond sentiment d'*anti-sympathie* (STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, 1830, p. 77). **2.** Noter **anti-** comme équivalent de l'adj. *hostile* : à ce propos, où as-tu vu que je t'aie fait des *anti-déclarations*? Quand t'ai-je dit que je n'avais « pas d'amour pour toi »? (FLAUBERT, *Correspondance*, 1854, p. 57).

**2. Anti-** + subst. désignant des concepts esthétiques ou philos. :

**anti-art**, subst. masc.; (ce qui se produit) sous prétexte d'art, voir d'*anti-art*, de philosophie ou d'antiphilosophie (BRETON, *Les Manifestes du Surréalisme*, 1930, p. 92); le mauvais goût volontaire (des esthétiques du poster) doit être regardé comme un effort vers l'*anti-art* homologue de l'alittérature (*Vie et lang.*, 11-69 ds GILB. 1971)

**anti-musique**, subst. fém.; après quatre ans, comment demander à la musique concrète, raisonnablement, de se définir comme une nouvelle musique ou comme une *anti-musique*? (P. SCHAEFFER, *À la recherche d'une mus. concr.*, 1952, p. 115)

**anti(-)nature**(*anti nature, anti-nature*), subst. fém.; mais à côté de ce monde d'*anti-nature*, comme dit un ancien, la nature surgit pour elle (MICHELET, *Journal*, 1860, p. 582); ce qui fait le fonds de toutes les utopies sociales : la tyrannie, l'*antinature*, la mort de l'âme (FLAUBERT, *Correspondance*, 1865, p. 149); (cf. aussi GILB. 1971)

**anti-univers**, subst. masc.; l'esprit et la volonté, puissances de dissociation et de mort, venus d'on ne sait quel *anti-univers* (MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 49)

**3. Anti-** + subst. à valeur coll. :

**anti-capital**, subst. masc.; (les) deux grandes forces réelles du monde moderne sont le capital et l'*anti-capital* (J.-R. BLOCH, *Destin du Siècle*, 1931, p. 166)

**anti-France**, subst. fém.; si la France, par exemple, se mettant à marcher au rebours de son histoire, de sa nature, s'en va copier ce qu'on peut appeler l'*Anti-France*, l'Angleterre (MICHELET, *Le Peuple*, 1846, p. 319); se considérant comme un chevalier chrétien, armé pour la défense de l'Occident, il condamnait la lenteur que mettait le Général de Gaulle à liquider l'*Anti-France* (Escarpit, 1964, ds

GILB. 1971)

**4. Anti-** + subst. désignant un type soc. :

**anti-guerrier**, subst. masc.; je crois que je suis un guerrier, et toi, que tu le veuilles ou non, tu es un *anti-guerrier* (ABELLIO, *Heureux les pacifiques*, 1946, p. 173)

**Rem. 1.** Il n'y a pas, en fr. mod., d'unités lex. formées sur le modèle d'**antipape**. Cf. cependant **anti-roi** : „là fut représenté un autre acte de mélodrame : le trône resta vide et l'**anti-roi** s'assit à côté” (CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. 3, 1848, p. 643). **2.** Noter **antipartenaire** où le sème « qui est opposé à ... » contenu dans le mot *partenaire* est ici exprimé par *anti-* : „il consentit à la demande de son **antipartenaire**” (BRILLAT-SAVARIN, *Physiol. du goût*, 1825, p. 65).

### MORPHOLOGIE

**1.** Modifications de la forme du préf.

a) Chute de *i-* devant voyelle. Ce phénomène qui existe pour les empr. en *anti-* (**antarctique**, **antonomase**) se retrouve pour quelques composés dont le 2<sup>e</sup> terme n'est pas autonome : **antalgique**, **antonyme**.

b) On ne saurait considérer qu'il y a une var. *anté-* du suff., le seul mot en *anté-* signifiant « qui est le contraire de » étant l'empr. *antéchrist*.

**2.** Composés soudés ou avec trait d'union. Lorsque les composés appartiennent à un type productif et sont monosém., la tendance est à la soudure, sans que ce soit une règle abs., ainsi que le montrent les relevés suiv. faits à partir du corpus littér. du *TLF*.

a) Composés signifiant « (remède) contre ... » :

	sans trait d'union	avec trait d'union
<b>anticholérique</b>	2	-
<b>anticonceptionnel</b>	3	-
<b>antioésique</b>	4	-
<b>anti(-)spasmodique</b>	3	1
<b>anti(-)tuberculeux</b>	1	1

b) Composés signifiant « qui est contre un système d'idées » et leurs dér. en *-isme* :

	sans trait d'union	avec trait d'union
<b>anti(-)capitaliste</b>	3	1
<b>anti(-)catholique</b>	8	17
<b>anti(-)catholicisme</b>	3	1
<b>anti(-)christianisme</b>	4	2
<b>anti(-)chrétien</b>	31	16
<b>anti-classique</b>	-	3
<b>anticléric</b>	117	-
<b>anti(-)cléricalisme</b>	54	1
<b>anti(-)communisme</b>	6	1
<b>anti(-)communiste</b>	39	3

On remarquera que, pour les mots en *-isme* et en *-iste* en raison de la valeur des suff., la proportion de composés à trait d'union est faible, mais qu'inversement, pour les composés **anti(-)catholique**, **anti(-)chrétien**, et **anti(-)classique** dont les valeurs sém. sont plus nombreuses que pour les adj. en *-iste*, la proportion de composés avec trait d'union est plus grande.

c) Composés qui ont pour 2<sup>e</sup> terme des mots à initiale vocalique *i-* :

	sans trait d'union	avec trait d'union
<b>anti(-)intellectualisme</b>	3	20

<b>anti(-)intellectualiste</b>	1	16
<b>anti(-)interventionniste</b>	1	1

On constate alors que l'on met de préf. un trait d'union, sans que ce soit une règle absolue.

3. Rapp. de *anti-* avec d'autres préf.

a) *Anti-* et *contre-*. Ce ne sont pas des concurrents. Ils sont différents sur le plan sém. : **antirévolutionnaire** signifie « qui est hostile aux idées, aux principes de la révolution » ou « personne qui est contre les idées, les principes de la révolution »; *contre-révolutionnaire* signifie « qui combat la révolution », « personne qui combat la révolution »; *contre-révolution* signifie « mouvement politique qui combat la révolution », \***antirévolution** signifierait « le contraire de la révolution ».

Tandis que *contre-* est formateur de subst. gén. à partir de verbes ou de subst. à valeur verbale (*contre-attaquer*, *contre-expertise*, etc.) — d'où la valeur sém. d'oppos. active —, *anti-* est fondamentalement formateur d'adj. à partir d'adj. ou de loc. adj. à partir de substantifs. On ne saurait dire \**contre-cancéreux*, \**contre-dérapant* ou \***antiattaquer**.

*Contre-choc* est un subst. signifiant « choc en retour »; **antichoc** est d'abord en fonction d'adj. dans le syntagme ressort **antichoc** « (ressort) qui empêche les chocs en retour », dont peut être dérivé un subst. signifiant « ressort qui empêche les chocs en retour. » Cependant les aires de *anti-* et de *contre-* peuvent coïncider : **antihistoire** : „Il faudrait constituer patiemment une *antihistoire* de la philosophie` (NIZAN, *Les Chiens de garde*, 1932, p. 214); noter aussi **antifestival**, **antipropagande**, **antirapport** ds GILB. 1971.

b) *Anti-* et *pro-*. Cette oppos. ne fonctionne que pour le sens « qui est hostile au système d'idées ou d'opinions » : **anti-américain**/ *pro-américain*, **anticommuniste**/ *procommuniste*.

**PRONONC. ET ORTH.** — 1. **Forme phon.** : [ãti]. **Enq.** : /ãti/. 2. **Forme graph.** — Pour la présence ou l'absence d'un trait d'union *supra* morphol. 2 et pour le genre et le nombre *supra* I B.

**ÉTYMOL. ET HIST.**

A. — **Étymol.** — *Ant(i)-* a pour orig. le préf. gr. ἀντί- « qui est en face », et p. ext. « qui est contraire, opposé ».

**B. — Histoire**

1. La formation de dér. en *anti-* a été favorisée par l'existence de nombreux empr. (xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> s.).

a) Subst. Au xii<sup>e</sup> s. : **antidote**; au xiii<sup>e</sup> s. : **antonomasie** (1275); au xiv<sup>e</sup> s. : **antiphase** (début du s.), **antiphonie** (1380); au xvi<sup>e</sup> s. : **antistrophe** (1532), **antinomie** (1546), **antithèse** (av. 1550), **antiphysie** (1553), **antipathie** (1555), **antagonie** (1593); au xvii<sup>e</sup> s. : **antichrèse** (1603), **antilogie** (1623), **antiptose** (1644).

— Subst. de l'animé : **antipape** (1320) et **antéchrist** (1085-1110) avec var. **antichrist** (1546), **antipontife** (1576).

b) Adj. Au xiv<sup>e</sup> s. : **antidotaire** (début du s.), **antipode** (1370-77), **antarctique** (1338); au xvi<sup>e</sup> s. : **antichthone** (1558), **antagoniste** (1575), **antihétique** (av. 1680), **antiscien** (FUR. 1690).

2. Les composés jusqu'à la deuxième moitié du xviii<sup>e</sup> s.

a) Vocab. relig. et pol. : **antichrétien** (1551), **antiluthérien** (1572), **anticatholique** (1624), **antireligieux** (1703).

b) Vocab. médical. Les composés sont rares : **antispastique** (av. 1478), **antiscorbutique** (1698).

A. REY ds *Cah. Lexicol.*, vol. 12, 1968, p. 43 note que „le système admis et décrit par les auteurs de dictionnaires, au xvii<sup>e</sup> siècle, reflète l'extinction (ou le ralentissement, ou simplement le refus) [des possibilités de formation] pour le morphème *anti-*.”

En effet les dict. de lang. n'enregistrent que les emprunts. On trouve cependant le *Dict.* de Th. Corneille, 1696, conçu comme un compl. du *Dict.* de l'Ac. des composés désignant des sectes relig. : **antiadiaphoristes**, **antidicomariens**; **antichrétien** et **antichristianisme** sont enregistrés pour la première fois dans un dict. ds FUR. 1701.

C'est à la nomenclature de Trév. 1732 qu'apparaissent les premiers composés de méd. : **anthelix** et **antitenar** (*sic*) pour l'anat., **anti-hectique de Poterius** pour les composés rel. aux médicaments.

Le contenu de l'art. que Trév. 1732 consacre au morphème *anti-* est significatif : „*Anti*. Cette espèce de préposition se trouve dans plusieurs mots François, en deux significations différentes car elle

signifie quelquefois ce qui est avant, comme **antichambre**, ce qui est avant la chambre, et pour lors elle vient du Latin *ante*, avant; quelquefois elle signifie ce qui est contraire, opposé, et pour lors elle vient du Grèc ἀντί *contrà*, *contre*, comme **antipode**, celui qui a les pieds opposés aux nôtres. Cette préposition *anti-* souffre élision dans le même mot, lorsqu'elle est suivie d'une voyelle. Ainsi on dit (...) *antarctique* pour **anti-arctique**. Outre les mots formés de cette préposition, qui sont dans un usage commun, on en peut également former de nouveaux au besoin` [avec, pour ex., **antipindarique** et **Anti-Baillet** formés sur le modèle **Anti-Catones**].

Le lexicographe a noté les empr. gr., l'existence du préf. issu du lat. *ante-*, une certaine disponibilité du préf. mais non les modèles qui sont productifs au XVIII<sup>e</sup> s., — en dépit de la présence de tels composés à la nomenclature du dictionnaire. Il en va de même dans l'art. *anti-* de l'*Encyclop.* t. 1751.

**3. Développement à partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> s. de composés du type anti- + adj.**

a) Vocab. pol., relig., etc. : **antimonarchique** (1714), **anti-ministériel** (1740), **antinational** (1752), **antipatriotique** (1768), **anticonstitutionnel** (1774), **antiaméricain** (1776), **antiministérialiste** (1779), **anticivique** (1789), etc.

b) Vocab. médical. C'est Trév. 1752 qui introduit massivement ce type de composés (plus d'une vingtaine), dont : **antiapoplectique**, **antiarthritique**, **antidysentérique**, **antiépileptique**, **antifébriles**, **antiphysique**, **antipyriques**, **antipyrotiques**, **antispasmodique**, **antivénériens**, etc.

**4. Développement des composés dans le vocab. sc. et techn.**

a) **Anti-** + adj. ou composés adj. à partir de subst. dans le domaine de l'industr. et de la technol. (au XIX<sup>e</sup> s.). Ce mouvement est reflété par le suppl. de 1877 de LITTRÉ où l'on trouve : **anticoncombustible**, **antidépenseur**, **antifermentescible**, **antifriction** (au genre fém.) et par les mots relevés par DARM. 1877, pp. 245-46 : *dentifrice anticarie*, *chaussure dite anticrotte* (daté de 1823), *composition dite anti-gluante* (daté de 1832).

b) Composés définis sous II. Ce type est beaucoup moins productif. Au XVIII<sup>e</sup> s. apparaissent des termes d'anat. et surtout de rhétorique. Au début du XX<sup>e</sup> s. apparaissent de nombreux termes de biol. (**antienzyme**, etc.). Vers 1960, apparaissent les termes de phys. nucléaire.

En concl., *anti-* est toujours en expansion. La compar. de l'éd. du *Pt Lar.* de 1948 et de celle de 1968, tir. C, fait apparaître, sur un total de 110 mots, pour 10 sorties de composés en *anti-*, 39 entrées nouvelles (cf. C. et J. DUBOIS, *Introd. à la lexicogr.*, Paris, Larousse, 1971, p. 120).

**BBG.** — Appellations trompeuses. *Vie Lang.* 1971, n<sup>o</sup> 229, pp. 220-221 (composés). — AQUIST. 1966 (composé). — ARNAUD 1966 (composé). — BACH-DEZ. 1882 (composés). — BADER-TH. 1962 (composé). — BARB.-CAD. 1963 (composés). — BARR. 1967 (composés). — BASTIN 1970 (composé). — BAULIG 1956 (composé). — Bible 1912 (composé). — BOUILLET 1859 (et composés). — BONV. 1969 (composés). — Canada 1930 (composés). — CHABAT t. 1 1875 (composés). — CHAMB. 1970 (composés). — CHARLES 1960 (composés). — CHESN. 1857 (composés). — CHEVRY (G.-R.). *Le Lang. des techn. Déf. Lang. fr.* 1969, n<sup>o</sup> 46, p. 22 (composé). — COLAS-CAB. 1968 (composés). — COMTE-PERN. 1963 (composé). — DAM-PICH. Gloss. 1949 (et composé). — DARM. 1877, p. 245. — DELC. t. 1 1926 (composé). — DELORME 1962 (composés). — DLF 16<sup>e</sup>. — DUB. Pol. 1962, p. 49, 127, 130; pp. 146-148 (composés). — DUCH. 1967, § 66 (composés). — DUL. 1968 (composé). — DUVAL 1959 (et composés). — Électron. 1963-64 (composés). — FOULQ.-ST-JEAN 1962. — FRANCE 1907 (composé). — FRANCK 1875 (composé). — FREY 1925, p. 175 (et composés). — FROMH.-KING 1968 (composés). — GAGNON (M.), SMITH (S.). *Le Vocab. de l'archit. en Fr. de 1500 à 1550. Cah. lexicol.* 1971, n<sup>o</sup> 18, p. 98 (composé). — GALIANA Astronaut. 1963 (composés). — GALL. 1955, pp. 281-283. — GARNIER-DEL. 1961 [1958] (et composés). — GAY t. 1 1967 [1887] (composé). — GEORGE 1970 (composés). — GIRAUD 1956 (composés). GIRAUD-PAMART 1971 (composés). — GOBLOT 1920 (composés). — Gramm. t. 1 1789. — GRAND. 1962 (et composés). — GRUSS 1952 (composé). — GUILB. Aviat. 1965 (composés). — HÖFLER (M.). *Une Source négligée de Landais et des compl. au Dict. de l'Ac. fr. Fr. mod.* 1969, t. 37, n<sup>o</sup> 1, p. 36 (composé). — JOSSIER 1881 (composés). — LAL. 1968 (et composés). — LAMB. 1970 (composé). — LARCH. 1880 (composé). — Lar. comm. 1930 (composé). — Lar. méd. 1970 (et composés). — LEMEUNIER 1969 (composé). — LEP. 1948 (composé). — LITTRÉ-ROBIN 1865 (et composés). — MAR. Lex. 1933 (et composés). — MAR. Lex. 1961 [1951] (et composés). — MAT. Louis-Philippe 1951, p. 36 (et composés). — Méd. 1966 (et composés). — Méd. Biol. t. 1 1970 (et composés). — MONT. 1967 (composé). — MORIER 1961

(composés). — MUSSET-LLORET 1964 (composés). — NEYRON 1970 (composés). — Nucl. 1964 (composés). — NYSTEN 1824 (et composés). — Pétrol. 1964 (composés). — PIÉRON 1963 (composés). — PIERREH. Suppl. 1926 (composé). — PIR. 1964 (composés). — PLAIS.-CAILL. 1958 (composés). — POIGNON 1967 (composé). — PRIVAT-FOC. 1870 (composés). — PROSCHWITZ 1962 (et composés). — PUJOL 1970 (composé). — QUEM. 2<sup>e</sup> s. t. 1 1970, pp. 3-4 (composés). — REY (A.). Un champ préf. : les mots fr. en *anti-*. *Cah. Lexicol.* 1968, t. 12, n<sup>o</sup> 1, pp. 37-57 (et composés). — REY-COTTEZ 1970, t. 38, pp. 353-357 (composés). — RHEIMS 1969 (composés). — RITTER (E.). Les Quatre dict. fr. Rem. lexicogr. *B. de l'Inst. nat. genevois.* 1905, t. 36, p. 348. — RUNKEWITZ (W.). Zur Wortbildung in der französischen Pressesprache der Gegenwart. 1. *Beitr. rom. Philol.* 1967, t. 6, n<sup>o</sup> 2, pp. 358-359 (et composés). — Sc. 1962 (composés). — SCHMIDT (H.). Fr. vivant. Rech. lexicol. *Praxis.* 1968, t. 15, n<sup>o</sup> 4, p. 410 (composé); 1969, t. 16, n<sup>o</sup> 4, p. 431 (composé); 1971, t. 18, n<sup>o</sup> 3, p. 302 (composé). — SÉGUY 1967 (composés). — SIZ. 1968 (composés). — SPRINGH. 1962 (et composés). — THÉRIVE (A.). [...] *antirattachiste*, [...]. *Nouv. litt.* 1940, 6 avr. (composé). — UV.-CHAPMAN 1956 (composés). — VACHEK 1960 (composé). — VIEILL. 1970 (composés). — ZASTROW 1963 (composés).

